

## MISE A JOUR VENTILATION PAR SERVICE SUR PAIES VALIDEES

Veillez tout d'abord aller dans la fiche de vos agents puis dans « ventilation services » de l'onglet situation administrative pour contrôler que chacun de vos agents est ventilé correctement (pour les prochaines paies).

Ensuite pour re-ventiler les paies déjà validées veuillez suivre les instructions ci-dessous :

Module "compta" puis "mise à jour ventilation paie"

Service	Désignation	%
AJD	ACCUEIL JOUR DEPEN	
AJH	ACCUEIL JOUR HEB	
AJS	ACCUEIL JOUR SOIN	
DEP	EHPAD DEPENDANCE	
EPA	Equip Plurid Appui	
ESA	Equip Spécial Alz	
HEB	EHPAD HEBERGEMENT	
PAR	PAR	
SAD	SERV SOINS A DOM	
Somme		0,00%

- Sélectionnez l'agent concerné avec "Cherche agent"
- Saisir le début et la fin du mois à partir duquel vous souhaitez faire la correction.
- Saisissez le/les service/s que l'agent aurait dû avoir pour le ou les mois concernés ainsi que le pourcentage (ex : mettre 100 dans la colonne % sur la ligne HEB)
- Cliquez sur "OK"
- Si vous voulez mettre à jour le mandatement réel avec la nouvelle ventilation il suffit de cliquer sur le bouton "[Mise à jour du mandatement](#)" avant de quitter la fenêtre.
- A utiliser pour annuler les ventilations d'un code paie ventilé (Ex : 143) et lui réaffecter les ventilations des agents, pour l'ensemble des agents.